

jury de sa congrégation religieuse, n'avait pas été un jury qui parlait sa langue ; et néanmoins, ce jury l'avait recommandé à la clémence.

Oui, le duc de Newcastle aurait dit à notre Auguste Souveraine que Sir John serait encore aussi impuissant pour empêcher ses amis les orangistes de déchirer le Code politique des nations civilisées qui depuis un demi-siècle ne permet plus la peine de mort pour des délits politiques.

Aussi le ministre plénipotentiaire de Washington, en France appelé à prendre la parole devant les membres de la municipalité de Paris, disait dernièrement : " Je ne reconnais au monde que deux contrées qui, depuis un demi-siècles ont osé s'arroger le droit de vie et de mort sur leurs semblables pour des délits politiques : le Mexique, et la Confédération du Canada. Encore, au Mexique, je ne sache pas que depuis la mort de Maximilien, on ait osé s'arroger ce droit."

Honorables messieurs, je veux être juste, je veux rendre à César, ce qui appartient à César. Si le gouvernement eut fait dans le Nord-Ouest, avant le 16 Novembre '85, ce qu'il a fait depuis, et ce qu'il paraît disposé de faire, dans la personnes de l'actif, de l'infatigable Ministres de l'Intérieur, qui par ses voyages multipliés dans le Nord-Ouest, démontre à l'évidence qu'il veut voir de ses propres yeux le agissements de ses employes, qu'il veut entendre de ses propres oreilles les réclamations des pétitioners. Moi je n'aurais pas la douleur, de dire au chef du gouvernement, qu'il doit s'apercevoir, si déjà il ne s'en est pas aperçu que ses collègues de la Province de Québec, n'ont plus par derrière eux cette phalange compacte qui le menait à la victoire et qui ne la jamais abandonné sur la brèche dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Moi pour un, je n'aurais pas la douleur de dire au gouvernement notamment aux Ministres de la Province de Québec, Qu'ils n'aillent pas s'illusionner, qu'ils n'aillent pas, je ne dirai pas croire, mais qu'ils n'aillent pas même penser que l'échafaud de Régina disparaîtra comme un feu de paille. Non, jamais, non, certainement non, jamais.

Qu'ils se rappellent que le prince des

poètes modernes, a dit, dans des vers énergiques, à l'occasion de l'assassinat du Duc d'Anguin par Napolon Ier :

" Le temps efface tout—tout, excepté le crime !"

Je termine, honorables Messieurs, mais avant que de prendre mon siège, avant que de m'asseoir, j'ai souvenance qu'un vaillant chevalier, Sir George Etienne Cartier, disait au début de la Première Session du Premier Parlement de la Confédération probablement à la vue des misères qu'on lui faisait : " Que l'on réfléchisse bien que les partisans de la partie qui nous divisaient sous l'Union des Canadas, n'ont plus leur raison d'être sous la Confédération."

Je comprends aujourd'hui toute la véracité de ce conseil que cette homme d'état donnait à des jeunes de son temps : " Ne venez pas dans la vie publique avant d'avoir pu asseoir vos fortunes sur ne bases solides.

" Pour moi, si j'ai un regret à me faire dans la vie politique, c'est d'y être venu trop tôt, avant que d'avoir pu asseoir ma fortune sur des bases solides. Car, j'aurais pu servir mon pays avec encore bien plus d'avantage. Mais j'ai crû céder aux pressantes sollicitations de Sir Hyppolite Lafontaine, de l'Honorable Morin, de l'Honorable Caron, de l'Honorable Lesley, qui se désistait de son portefeuille de ministre en ma faveur et qui me cédait son comté, le plus français des comtés de la Province de Québec, comté que représente aujourd'hui, un ex-ministre, l'Honorable Geoffrion."

J'ai encore souvenance qu'un autre vaillant chevalier, le président de pères de la Confédération, Sir Etienne Pascal Taché, disait à ses amis et à ses adversaires : " S'il y a un temps pour céder, il y a aussi un temps pour résister."

Je sais qu'il y a des exceptions près ; je sais qu'il y en en a que peuvent s'adresser ce couscil perfide que Lord Durham donna à l'Angleterre dans son Pamphlet sur les Relations de son voyage en Canada.

Si vous voulez, dit it à l'Angleterre, diviser les Canadiens-Français, donnez leur des places honorifiques et lucratives. Oui, je sais qu'il y en a qui convoient ces places et qu'en vue de ces convoitises ils craignent et crain-drouit de déplaire